

**Question avec demande de réponse écrite E-001519/2020
à la Commission**

Article 138 du règlement intérieur

Olivier Chastel (Renew)

Objet: La simplification administrative pour les PME

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont les acteurs majeurs de l'économie européenne. Elles sont près de 25 millions en Europe et représentent les deux tiers des emplois.

Début mars 2020, la Commission a présenté une stratégie pour libérer le potentiel de nos PME et améliorer notamment leur accès aux financements et au marché unique.

78 % des PME estiment que les procédures administratives sont le frein principal du marché unique.

1. Quelles initiatives seront proposées en matière de simplification administrative en lien avec la numérisation?
2. Plus globalement, quelles mesures la Commission envisage-t-elle de prendre pour diminuer la pression administrative subie par les PME, notamment celles qui souhaitent participer à des programmes comme Horizon Europe?